



Università
degli Studi
di Palermo



DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

A.A. 2025/2026

PLAN D'ÉTUDE DU COURS DE MASTER EN ARCHITECTURE

Caractéristiques



Classe de Master
en architecture et ingénierie
construction-architecture
(quinquennal) (LM-4)



5 ANS



PALERME



ACCÈS REGULÉ



2005



DOUBLE DIPLÔME

Universidad Politécnica de Madrid, Madrid (ESPAGNE)

Objectifs spécifiques

L'objectif du cursus de **Master en Architecture**, classe LM 4, est la formation d'un profil professionnel possédant des compétences spécifiques dans le domaine de l'architecture, conformément aux dispositions de la directive 2005/36/CE, qui remplace la CEE 85/384.

Le programme d'études, à travers les enseignements du programme des enseignements, identifie son noyau central dans le projet architectural à différentes échelles, de celle de l'objet à celles du bâtiment, de la ville, du territoire. Ce projet, qui se réalise de manière processuelle et recourt également à des procédures qui lui sont propres, constitue un instrument de connaissance et une activité expérientielle-scientifique, ayant pour objet la réalité physique en vue de sa transformation utile et nécessaire à la vie et à l'habitat de l'homme, ainsi qu'aux exigences de la vie en société.

Le diplômé du Master en Architecture devra savoir gérer les processus de projet et reconnaître l'étendue de leurs interférences, en plus de posséder une connaissance approfondie de l'histoire de l'architecture, des instruments et formes de la représentation, des aspects théorico-scientifiques, méthodologiques et opérationnels des mathématiques et des autres sciences fondamentales, et être capable d'utiliser ces connaissances pour interpréter et décrire de manière approfondie des problèmes architecturaux, y compris complexes, y compris ceux nécessitant une compétence interdisciplinaire; enfin, il devra posséder des connaissances dans le domaine de l'organisation de la construction et de la culture d'entreprise, à la lumière d'une éthique professionnelle personnelle.

Le diplômé du Master en architecture doit être en mesure de concevoir, à différentes échelles, à travers les instruments propres à l'architecture, y compris ceux des sciences de la planification, et doit posséder les compétences nécessaires pour vérifier la faisabilité du projet, les opérations de construction des ouvrages, de transformation et de modification de l'environnement physique naturel et artificiel, avec une connaissance approfondie des aspects esthétiques, distributifs, fonctionnels, structurels, technico-constructifs, infrastructurels, de gestion, géographiques, économiques et environnementaux, et avec une attention critique aux changements culturels et aux besoins exprimés par la société contemporaine. Il devra également être en mesure de diriger la réalisation des projets en mettant à profit les connaissances orientées vers l'apprentissage et la pratique du «savoir-faire» dans les domaines des activités instrumentales et spécifiques de la profession, y compris par le biais des stages et du mémoire de fin d'études.

Les activités théoriques et pratiques sont réalisées dans les ateliers, unités d'enseignement à fréquentation obligatoire, avec un ratio étudiant/enseignant ne dépassant pas 50 élèves, afin de garantir un suivi individuel de la pratique du projet.

Opportunités professionnelles

Profil: architecte concepteur.

Profil: architecte responsable des processus de construction

Fonctions

Fonctions de haute qualité et responsabilité dans la phase de conception dans divers domaines d'application: architecture, architecture intérieure, restauration, réhabilitation du bâti, urbanisme et paysage.

Débouchés:

Secteur de la profession libérale, institutions et organismes publics et privés (organismes institutionnels, organismes et entreprises publiques et privées, cabinets professionnels et sociétés de conception), opérant dans les domaines de la conception, de la construction, de la conservation et de la transformation.

Le diplômé en Architecture, après réussite de l'Examen d'État correspondant, peut accéder à l'inscription à l'Ordre professionnel des architectes, urbanistes, paysagistes et conservateurs, section A, secteur «Architecture». Cette section permet l'exercice des professions d'Architecte, Urbaniste, Paysagiste et Conservateur.

Caractéristiques de l'épreuve finale

Pour être admis à l'examen de fin d'études, l'étudiant devra avoir acquis tous les crédits des activités de formation prévues par le plan d'études et avoir démontré la connaissance d'au moins la langue anglaise, attestée par la réussite d'une épreuve de vérification selon les modalités établies dans le Plan d'Études.

L'examen de fin d'études consiste en la soutenance d'un mémoire à caractère expérientiel-projetuel, théorique, analytique ou expérimental, élaboré sous la direction d'un enseignant directeur de mémoire. L'évaluation finale, qui doit tenir compte de l'ensemble du parcours académique de l'étudiant dans le cadre du Cursus, est exprimée sur cent dix.

Enseignements du premier année

20395 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL ET THÉORIE DU PROJET

ARCHITECTURAL C.I. (14 CFU)

- ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL I (10 CFU)
- THÉORIE DU CONCEPTION ARCHITECTURAL (4 CFU)

14735 – ATELIER DE DESSIN ET DE RELEVÉ DE L'ARCHITECTURE (8 CFU)

21116 – ATELIER DE FONDEMENTS ET APPLICATIONS DE GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE (6 CFU)

18528 – MATHÉMATIQUES 1 ET 2 C.I. (12 CFU)

- MATHÉMATIQUES – MODULE 1 (6 CFU)
- MATHÉMATIQUES – MODULE 2 (6 CFU)

17103 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE I (8 CFU)

86626 – ANGLAIS (4 CFU)

Groupe d'activités de formation optionnelles (8 cfu)

Enseignements du deuxième année

03324 – PHYSIQUE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE (6 cfu)

16107 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL II (10 CFU)

13396 – URBANISME ET DROIT DE L'URBANISME C.I. (10 CFU)

- DROIT DE L'URBANISME (4 CFU)
- URBANISME (6 CFU)

13689 – ATELIER D'AMÉNAGEMENT ET D'ARCHITECTURE INTÉRIEURE (8 CFU)

06636 – STATIQUE (8 CFU)

17104 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE II (8 CFU)

Activités de formation à choix de l'étudiant (recommandées) II (10 CFU)

Enseignements du troisième année

18529 – ATELIER DE DESSIN ET DE RELEVÉ DIGITAL DE L'ARCHITECTURE (8 CFU)

19095 – ATELIER D'URBANISME I ET GÉOGRAPHIE URBAINE ET TERRITORIALE C.I. (12 CFU)

- GÉOGRAPHIE URBAINE ET TERRITORIALE (4 CFU)

- ATELIER D'URBANISME (8 CFU)

19717 – ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS C.I. (14 CFU)

- INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS (6 CFU)

- ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE (8 CFU)

04251 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL III (10 CFU)

06313 – SCIENCE DES CONSTRUCTIONS (8 CFU)

19938 – THÉORIE ET HISTOIRE DE LA RESTAURATION (6 CFU)

Groupe d'activités de formation optionnelles ii (12 CFU)

Enseignements du quatrième année

14109 – ESTIMATION ET ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT (8 CFU)

17424 – ATELIER DE CONCEPTION ENVIRONNEMENTAL (8 CFU)

17720 – ATELIER D'URBANISME II (10 CFU)

01192 – AUTRES ACTIVITÉS DE FORMATION (2 CFU)

02631 – DESSIN INDUSTRIEL (8 CFU)

04253 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL IV (10 CFU)

15317 – ATELIER DE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION (8 CFU)

06634 – STAGE (6 CFU)

Enseignements du cinquième année

11175 – ATELIER D'ART DES JARDINS ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE (8 CFU)

19937 – ATELIER DE RESTAURATION DES MONUMENTS (10 CFU)

11177 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL V (10 CFU)

11171 – ATELIER DE DIPLÔME – ÉPREUVE FINALE (12 CFU)

Groupes d'activités de formation optionnelles

Groupes d'activités de formation optionnelles

01463 – ARCHITECTURE TECHNIQUE (8 CFU)

16106 – TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE (8 CFU)

Groupes d'activités de formation optionnelles II

13232 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN C.I. (12 CFU)

- HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE (8 CFU)

- HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (4 CFU)

21418 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET ESTHÉTIQUE C.I. (12 CFU)

- ESTHÉTIQUE (4 CFU)

Activités de formation à choix de l'étudiant (recommandées) II

21419 – ÉCOLOGIE VÉGÉTALE POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE (10 CFU)

21088 – MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DU PATRIMOINE BÂTI EXISTANT (10 CFU)

06225 – RESTAURATION ARCHÉOLOGIQUE / LÉGISLATION DES BIENS CULTURELS C.I. (10 CFU)

- NORMES ET CHANTIERS POUR LA RESTAURATION (4 CFU)

- RESTAURATION ARCHÉOLOGIQUE (6 CFU)

06808 – HISTOIRE DE L'ART (10 CFU)

Activités de formation à choix de l'étudiant (recommandées) V

22211 – ÉLÉMENTS DE BIM / MODÉLISATION PARAMÉTRIQUE ET ANALYSE DES STRUCTURES C.I. (10 CFU)

- ÉLÉMENTS DE BIM / MODÉLISATION PARAMÉTRIQUE (6C CFU)
- ANALYSE DES STRUCTURES (4 CFU)

16678 – ATELIER DE REQUALIFICATION TECHNOLOGIQUE ET MAINTENANCE DU BÂTI (10 CFU)

06744 – HISTOIRE DU JARDIN ET DU PAYSAGE (10 CFU)

07031 – HISTOIRE ET MÉTHODES D'ANALYSE DE L'ARCHITECTURE (10 CFU)

14378 – TECHNIQUES INNOVANTES DE RELEVÉ DE L'ARCHITECTURE (10 CFU)

07343 – TECHNOLOGIES DE LA RÉHABILITATION ARCHITECTURALE (10 CFU)

PRÉ-REQUIS ENTRE LES ENSEIGNEMENTS

03324 – PHYSIQUE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

- 18528 – MATHÉMATIQUES 1 ET 2 C.I.

04251 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL III

- 16107 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL II

04253 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL IV

- 04251 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL III

06313 – SCIENCE DES CONSTRUCTIONS

- 06636 – STATIQUE

06636 – STATIQUE

- 18528 – MATHÉMATIQUES 1 ET 2 C.I.

11177 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL V

- 04253 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL IV

15317 – ATELIER DE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

- 06313 – SCIENCE DES CONSTRUCTIONS

16107 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL II

- 14735 – ATELIER DE DESSIN ET DE RELEVÉ DE L'ARCHITECTURE
- 20395 – ATELIER DE CONCEPTION ARCHITECTURAL ET THÉORIE DU PROJET ARCHITECTURAL C.I.

17104 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE II

- 17103 – HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE I

17424 – ATELIER DE CONCEPTION ENVIRONNEMENTAL

- 19717 – ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS C.I.
- 01463 – ARCHITECTURE TECHNIQUE
- 16106 – TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE

17720 – ATELIER D'URBANISME II

- 13396 – URBANISME ET DROIT DE L'URBANISME C.I.
- 19095 – ATELIER D'URBANISME I ET GÉOGRAPHIE URBAINE ET TERRITORIALE C.I.

18529 – ATELIER DE DESSIN ET DE RELEVÉ DIGITAL DE L'ARCHITECTURE

- 14735 – ATELIER DE DESSIN ET DE RELEVÉ DE L'ARCHITECTURE
- 21116 – ATELIER DE FONDEMENTS ET APPLICATIONS DE GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE

19717 – ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS C.I.

- 01463 – ARCHITECTURE TECHNIQUE
- 16106 – TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE
- PHYSIQUE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

19937 – ATELIER DE RESTAURATION DES MONUMENTS

- 19938 – THÉORIE ET HISTOIRE DE LA RESTAURATION